



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 1^{er} juillet 2019 à 18h30

- Décide de reporter le bénéfice 2018 de l'AGFORS sur le fonds de réserve de la Commune affecté auprès de l'AGFORS ;
- Décide de convoquer les opposants au projet de construction sur la parcelle N°688, rte de Burtigny 11, ainsi que les propriétaires et leur architecte, en vue de la levée des oppositions ;
- Décide de lancer la procédure d'enquête publique pour la construction de deux villas jumelles sur parcelle N°284, ch. de la Fin d'Enhaut 12 ;
- Décide de donner mandat à BS+R pour l'autocontrôle du réseau d'eaux, avec l'achat du logiciel Aqua-Pilot .

La Municipalité